

République française - Département du Tarn
Délibérations du conseil municipal
de la Commune de Saint Lieux les Lavour

Nombre de membres	Séance du mardi 25 mars 2025
<p><u>Membres en exercice</u> : 15 <u>Présents</u> : 10 <u>Votants</u> : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention: 0</p> <p><u>Date de la convocation</u> : 12 mars 2025</p>	<p>vingt-cinq mars deux mille vingt-cinq à 20 heures 30 le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, sous la présidence de Monsieur Gilles CORMIGNON, Maire.</p> <p><u>Présents</u> : Monsieur Gilles CORMIGNON, Monsieur Daniel ARMENGAUD, Madame Chloé SOULAYRAC-GELIS, Monsieur Franck BRETEAU, Madame Sylvie RAYSSEGUIER, Madame Nathalie CAUWET, Monsieur Benoît COLAS, Monsieur Christophe BREST, Monsieur Francis BACCHIN, Madame Adeline MOULIS</p> <p><u>Représentés</u> : Madame Pascale GOMBAULT représentée par Madame Chloé SOULAYRAC-GELIS, Monsieur Pascal FLAHAUT représenté par Monsieur Benoît COLAS</p> <p><u>Excusés</u> : Madame Marjorie DABERT, Monsieur Frédéric DIAZ, Monsieur Xavier BOULARD</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Monsieur Christophe BREST</p>
Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 26/03/2025 et publication le 26/03/2025	

Délibération n° DE_16_2025

Objet :

BP Assainissement 2025

A la demande de M. le Maire, Mme Sylvie RAYSSEGUIER, vice-présidente de la commission communale "finances" rappelle à l'assemblée qu'après avoir voté le compte de gestion et le compte administratif 2024 il convient de voter le budget primitif 2025 du service assainissement. Elle présente le budget primitif de l'exercice 2025.

Le conseil municipal ainsi informé

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Entendu l'exposé de Mme Sylvie RAYSSEGUIER ;
- Considérant le projet de budget primitif 2025 du service assainissement présenté par Mme Sylvie RAYSSEGUIER ;

et après avoir délibéré, à l'unanimité par 12 voix

- Approuve le budget primitif 2025 du service assainissement tel que M. le Maire l'a présenté, ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 478 382,57

En dépenses à la somme de : 478 382,57

Date de transmission de l'acte: 26/03/2025

Date de réception de l'AR: 26/03/2025

081-218102614-DE_16_2025-DE

A G E D I

SECTION DE FONCTIONNEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	49 842,62
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 818,18
014	Atténuations de produits	3 800,00
042	Section à section	192 363,45
65	Autres charges de gestion courante	20,00
66	Charges financières	17 000,00
67	Charges exceptionnelles	300,00
68	Dot. Amortissement, dépréciation, provisions	182,42
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		269 326,67

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	97 770,77
042	Section à section	45 055,90
70	Ventes produits fabriqués, prestations	126 500,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		269 326,67

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	164 000,00
040	Section à section	45 055,90
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		209 055,90

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution section d'investissement	16 692,45
040	Section à section	192 363,45
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		209 055,90

Date de transmission de l'acte: 26/03/2025

Date de réception de l'AR: 26/03/2025

081-218102614-DE_16_2025-DE
A G E D I

- Habilité M. le Maire à effectuer les démarches nécessaires à cette décision.
- Informe que cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Toulouse dans les deux mois qui suivent sa transmission au Représentant de l'Etat et sa publication.

Pour extrait conforme,
Saint-Lieux-lès-Lavaur, les jour, mois et année susdits

Le Maire

Gilles CORMIGNON



La secrétaire de séance

Monsieur Christophe BREST

Date de transmission de l'acte: 26/03/2025

Date de reception de l'AR: 26/03/2025

081-218102614-DE_16_2025-DE

A G E D I

Date de transmission de l'acte: 26/03/2025
Date de reception de l'AR: 26/03/2025

081-218102614-DE_16_2025-DE
A G E D I